

## BILAN DU RESEAU DES LIMICOLES CÔTIERS 2023-2024

### 1 - Introduction

Le GONm a intégré l'Observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » en novembre 2008. Ce dispositif initié par le réseau des Réserves Naturelles Nationales de France met en œuvre un programme de surveillance continu, basé sur le dénombrement mensuel des limicoles côtiers sur les principaux sites estuariens et côtiers de la façade Manche-Atlantique-Méditerranée. Il a pour objectif de contribuer à un éclairage national sur la distribution spatiale et temporelle des stationnements, permettant notamment une meilleure définition du statut des espèces présentes. Il contribue également à informer les gestionnaires d'espaces naturels et les décideurs locaux sur la variabilité saisonnière et les enjeux de conservation.

### 2 - Distribution des espèces recensées

Outre leurs dimensions, ces sites fonctionnels présentent des différences notables sur le plan morphosédimentaire, et donc en termes de ressources alimentaires. Des spécificités qui expliquent la présence/absence en nombres variables des espèces entrant dans ce protocole de suivi.

#### 2.1 - Données globales

Les havres de Surville, Portail et Carteret n'ont fait l'objet que d'un seul recensement en janvier faute d'observateurs locaux, malgré des appels à contributions renouvelés. La baie du Mont-Saint-Michel a bénéficié de cinq recensements, un effort de prospection jugé optimum au regard des dimensions du site et du nombre important d'observateurs qu'il convient de réunir à chaque opération de comptage. Les prospections dans l'archipel de Chausey ont permis de renseigner six fiches mensuelles sur neuf mois de présence. Les autres sites sont recensés au moins tous les mois sur la côte est de la Manche, tous les dix jours en période de migration sur la côte sud des havres, en baie d'Orne, et davantage en baie des Veys.

La BMSM a accueilli 61 % des effectifs recensés dans le cadre de ce réseau en hiver ; la baie des Veys 16 % ; la côte des havres 11 % (très fort déclin continu sur le 1/3 nord depuis dix ans) ; la côte est du Cotentin 6 % ; la baie d'Orne 3 % ; Chausey 2 % . En période de migration, la BMSM a accueillie 46 % des effectifs maxi observés en postnuptiale et 56 % en pré-nuptiale, mais en dehors des pics d'abondance ; la côte sud des havres 20 % puis 18 % ; la BDV 20 % puis 15 % ; la côte Est du Cotentin 9 % puis 5 % ; la baie d'Orne 5 % puis 7 % ; Chausey 2 % en période de migration postnuptiale. Cependant, si l'on s'affranchi de la disparité des surfaces en jeu pour rendre compte de la richesse trophique et spécifique des huit sites renseignés à chaque période, le classement est bien différent en termes de densités comme nous pouvons le constater dans le *Tableau 1*, puisque dès lors, la baie d'Orne occupe globalement le premier rang, la baie des Veys le second, la côte est de la Manche le troisième rang, la baie du Mont-Saint-Michel le quatrième, la côte sud des havres le cinquième rang, l'archipel de Chausey le sixième, et la côte nord des havres ferme la marche.

Nombre d'oiseaux et densité pour 100 ha par site fonctionnel	Baie du Mont-Saint-Michel	Archipel de Chausey	Havre de la Sienne	Havres de Blainville-Geffosses	Havre de Lessay	Havre de Surville	Havre de Portbail	Havre de Barneville-Carteret	Côte Est Cotentin	Baie des Veys	Baie d'Orne	Total
	<b>Migration postnuptiale</b>											
Nombre d'oiseaux	22709	944	5979	1283	1790	NR	NR	NR	4525	9624	2253	68334
Densité / 100ha	87	47	149	43	90	NR	NR	NR	151	321	322	147
Rang	6	7	4	8	5				3	2	1	
<b>Hivernage</b>												
Nombre d'oiseaux	51331	1928	5207	1614	1625	473	474	182	5413	13493	2359	86778
Densité / 100ha	197	96	130	54	81	39	47	36	180	450	337	187
Rang	3	6	5	8	7	10	9	11	4	1	2	
<b>Migration pré-nuptiale</b>												
Nombre d'oiseaux	12741	NR	2005	509	1555	NR	NR	NR	1121	3321	1580	36721
Densité / 100ha	49	NR	50	17	78	NR	NR	NR	37	111	226	79
Rang	5		4	7	3				6	2	1	

Tableau 1 : Effectif et densité moyenne par site en 2023-2024

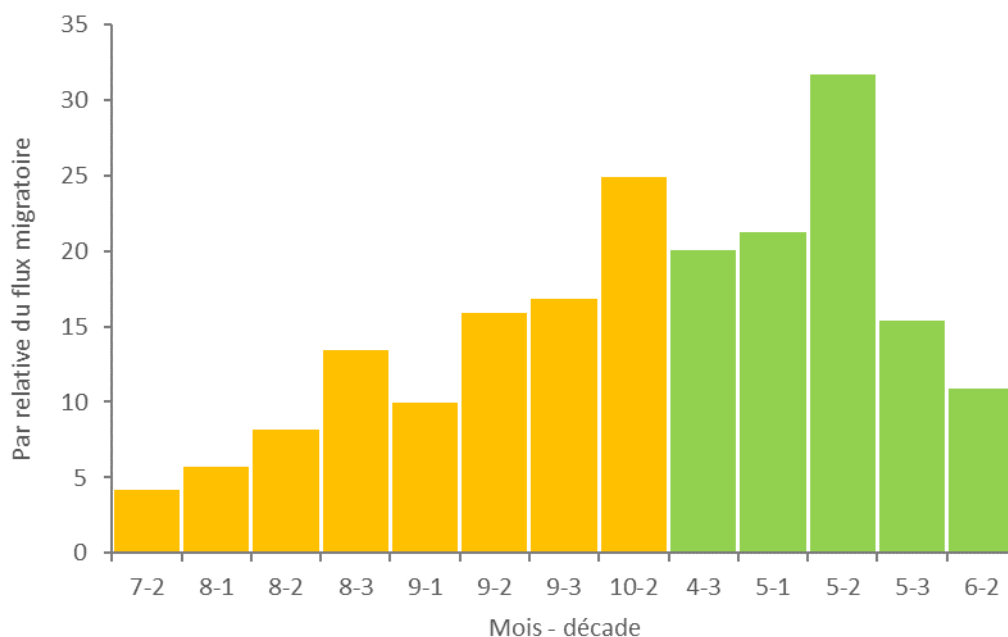
## 2.2 - Hivernage

Le territoire d'intervention de ce réseau, hors baie de Seine faute de disposer des données dans des délais compatibles avec l'animation de cette enquête, a accueilli 94 % des limicoles côtiers recensés en Normandie en janvier 2024 dans le cadre de l'enquête Wetlands International « Oiseaux d'eau », soit 84 099 oiseaux, contre 82 541 en 2023.

## 2.3 - Migration

Les effectifs périodiques maxi recensés au cours des deux mouvements migratoires, selon le calendrier propre à chaque espèce, est de 71 939 oiseaux, contre 105 055 en 2022-2023 : 49 107 au cours de la migration postnuptiale (68 334 en 2022), et 22 838 lors de la migration pré-nuptiale (36 721 en 2023).

Le recensement décadaire en période de migration des deux tiers sud de la côte des havres, de la baie d'Orne et de la baie des Veys, permet de préciser la chronologie du flux global (**fig. 1**) et de l'estimer à 131 000 migrateurs pour l'ensemble de la Normandie en 2023-2024 : 78 000 au retour et 53 000 à l'aller, si nous admettons que la part relative des oiseaux dénombrés en janvier dans le cadre de ce réseau est comparable à celle recensée au cours des phases de migration et que la durée des haltes migratoire est inférieure à dix jours.

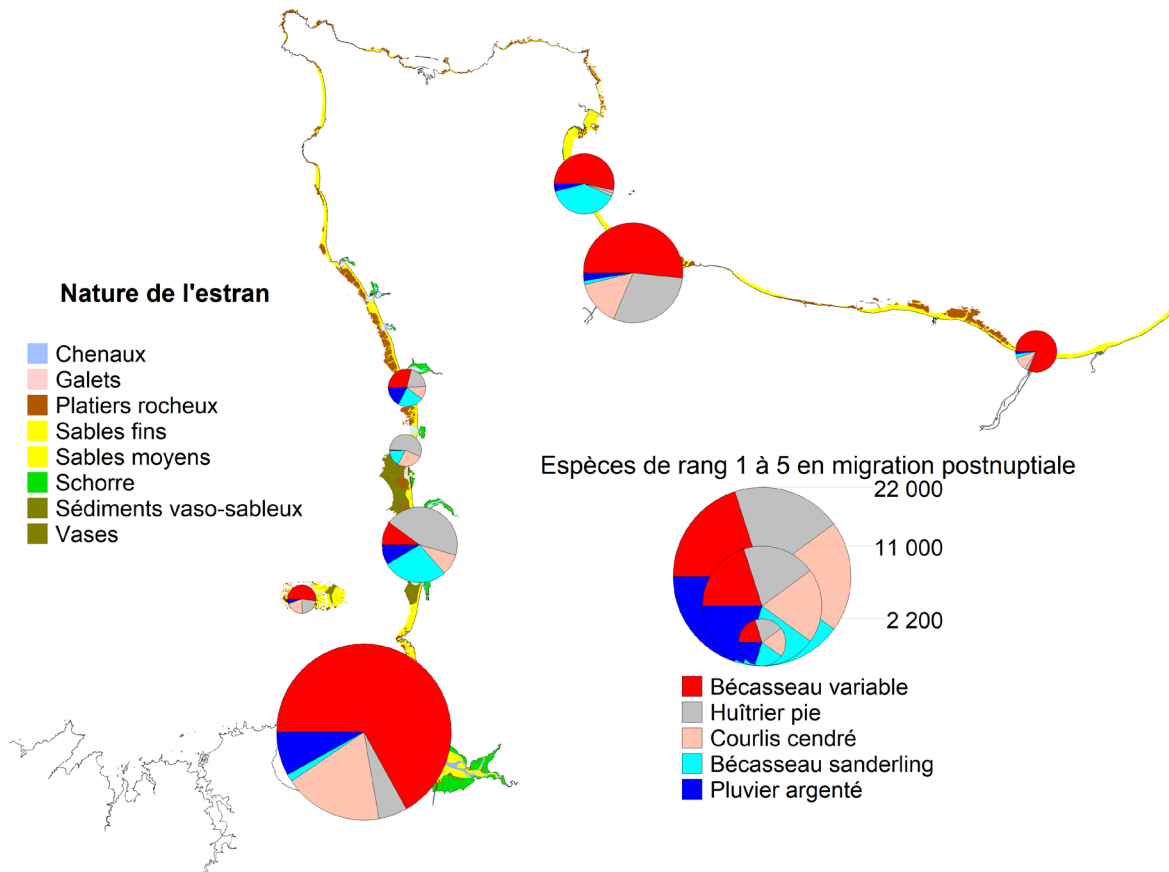


**Figure 1 : Part relative décadaire des effectifs en halte migratoire en 2023-2024**

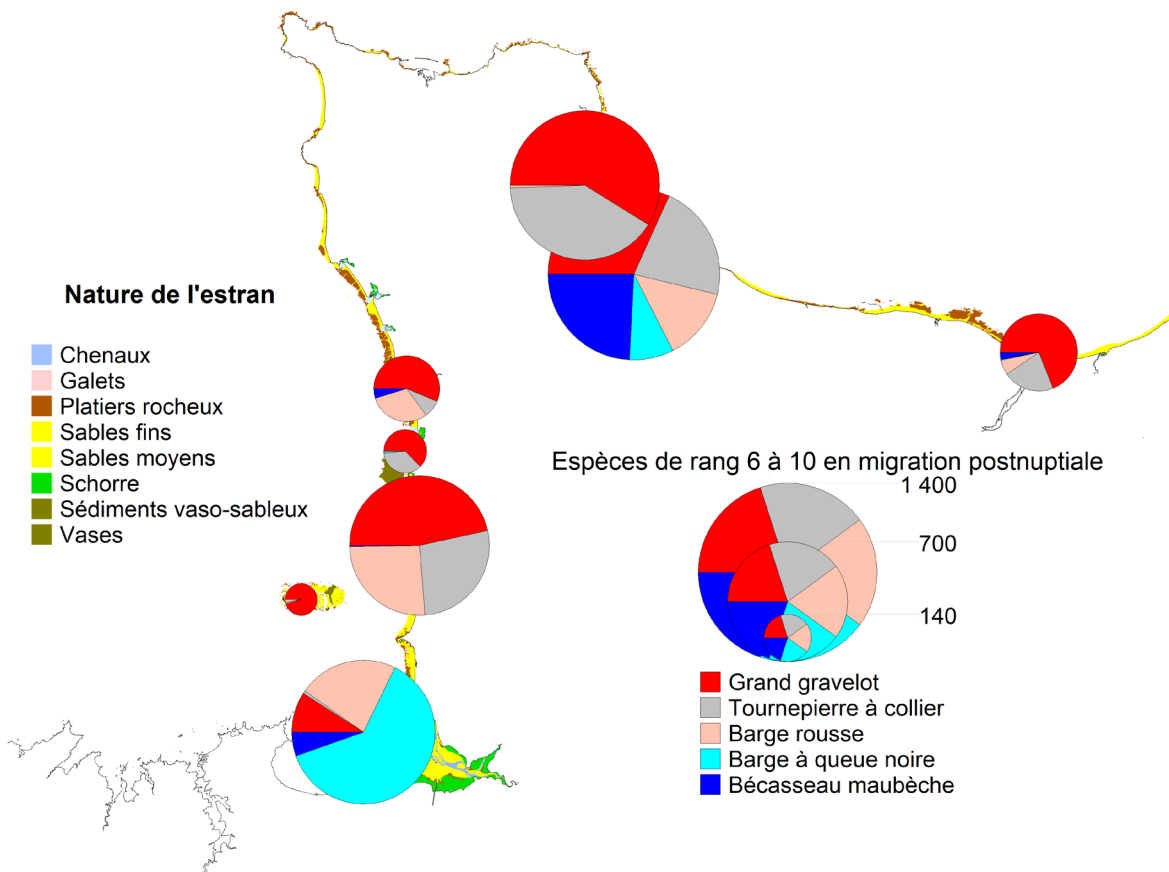
Le lecteur trouvera ci-dessous six cartes figurant la répartition quantitative des 10 espèces les mieux représentées en hiver et en période de migration, ainsi que dans le **Tableau 2** la distribution spécifique en part relative à chaque période du cycle annuel pour chacun des 11 sites étudiés. Au nombre des commentaires que nous pourrions faire, on remarque que la baie du Mont-Saint-Michel occupe le premier rang pour 45 % à 65 % des espèces recensées dans le cadre de ce réseau selon la période, ou encore, que la côte sud des havres joue un rôle plus significatif en période de migration qu'en hiver.



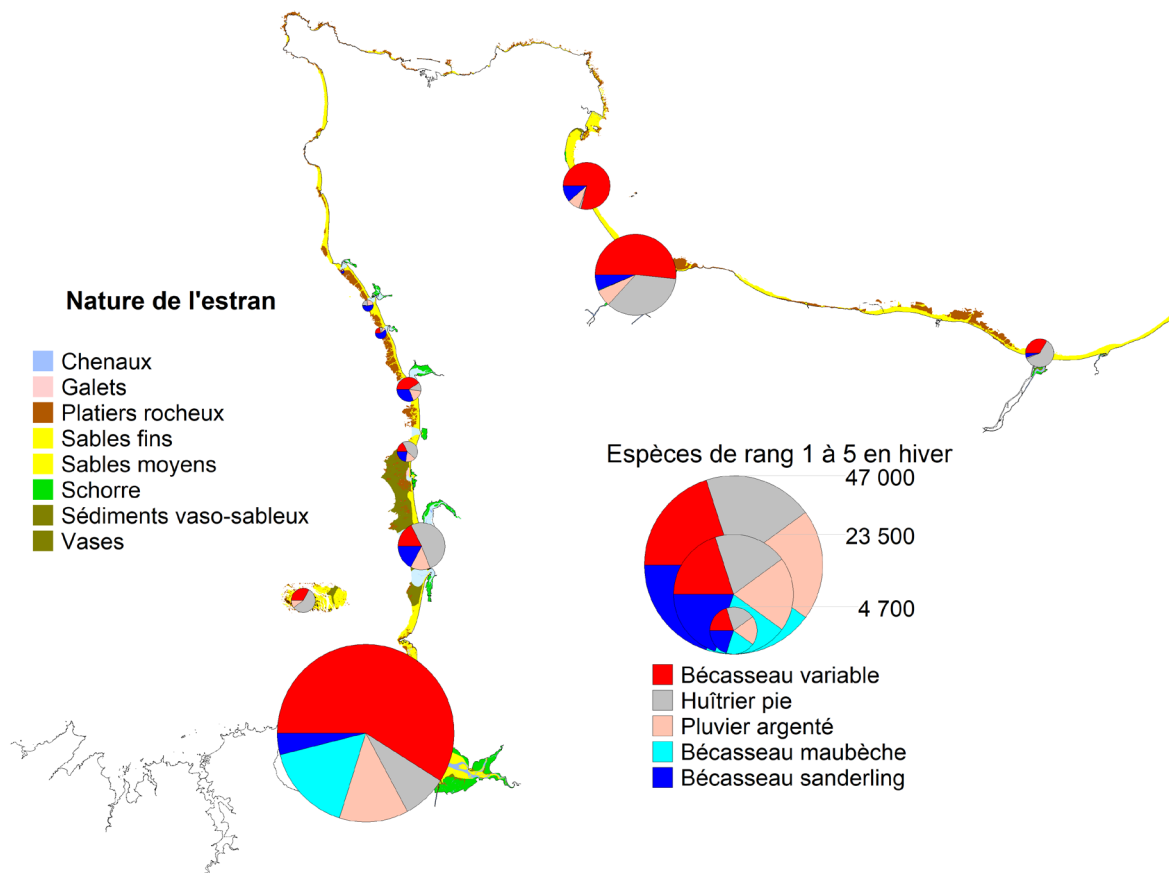
**Bécasseau sanderling (Philippe Fauvel)**



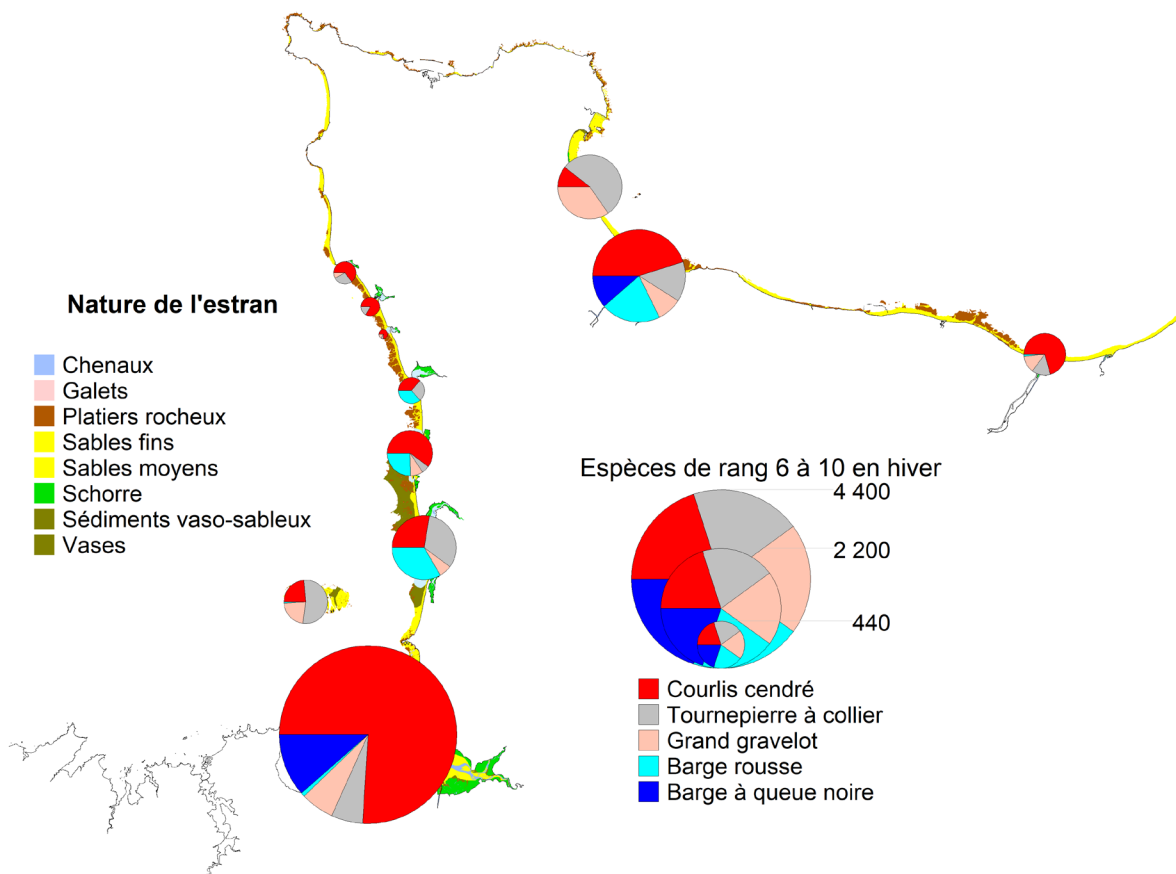
*Carte 1 : Répartition des effectifs en migration postnuptiale (2023)*



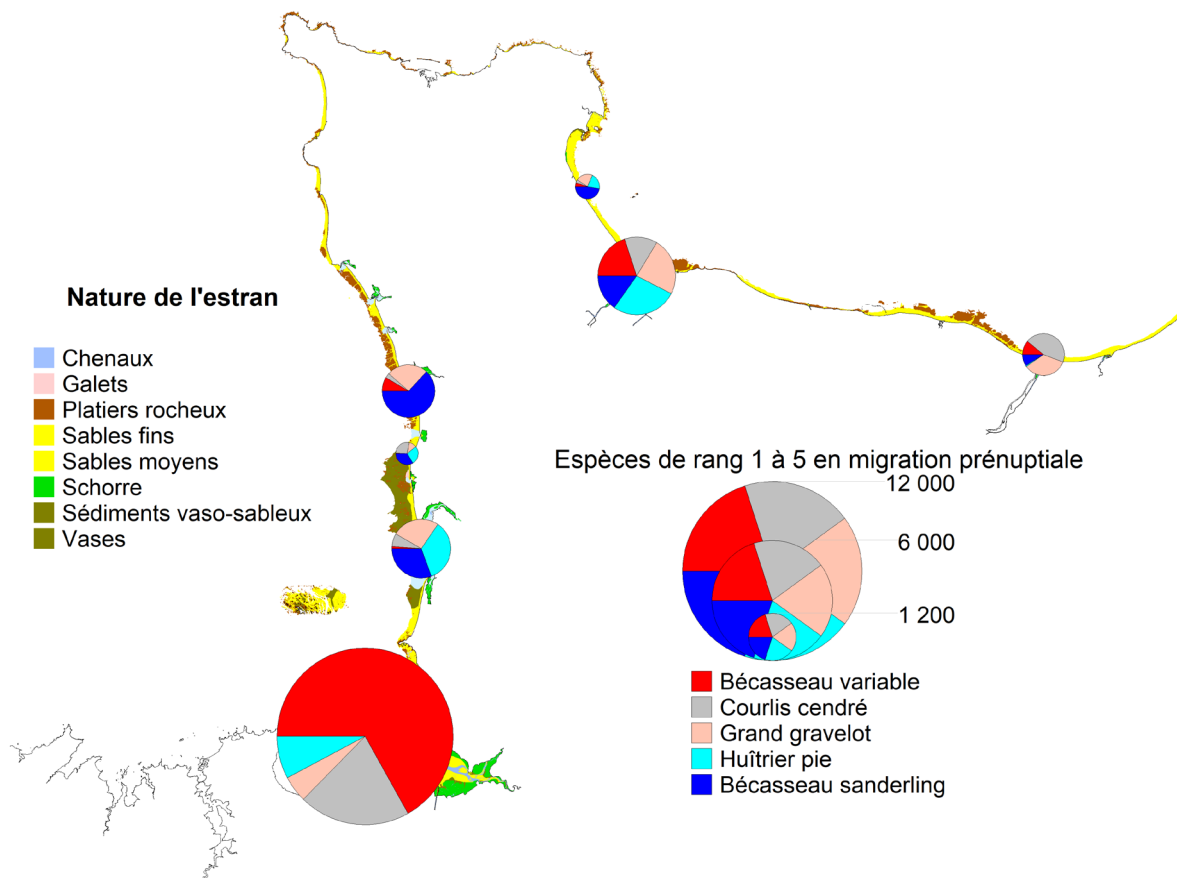
*Carte 2 : Répartition des effectifs en migration postnuptiale (2023)*



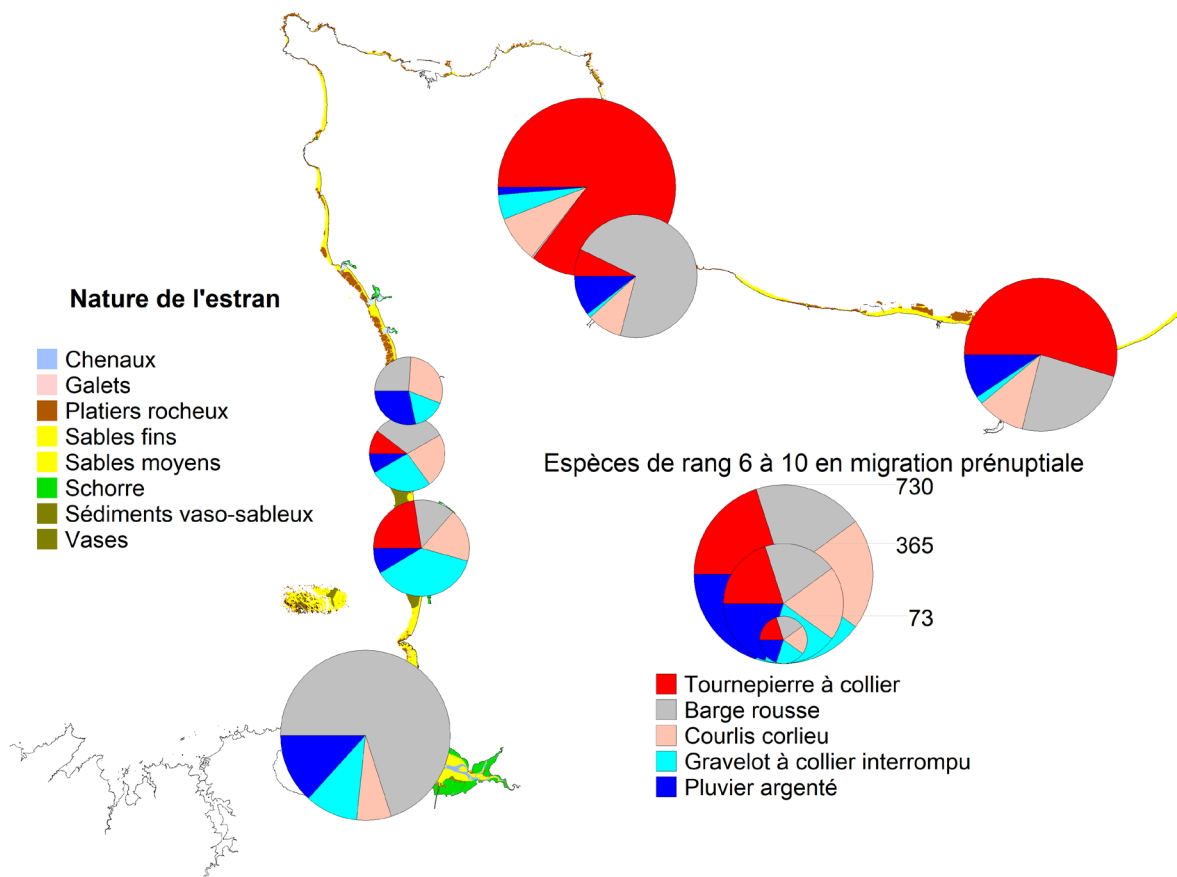
*Carte 3 : Répartition des effectifs en hiver (2023-2024)*



*Carte 4 : Répartition des effectifs en hiver (2023-2024)*



Carte 5 : Répartition des effectifs en migration prénuptiale (2024)



Carte 6 : Répartition des effectifs en migration prénuptiale (2024)



Part relative de chaque espèce par site fonctionnel	Migration postnuptiale									Hivernage									Migration pré-nuptiale																
	Baie du Mont-Saint-Michel	Archipel de Chauvaise	Havre de la Sienne	Havres de Blainville-Geffosses	Havre de Lessay	Havre de Surville	Havre de Portbail	Havre de Barneville-Carteret	Côte Est du Cotentin	Baie des Veys	Baie d'Ome	Baie du Mont-Saint-Michel	Archipel de Chauvaise	Havre de la Sienne	Havres de Blainville-Geffosses	Havre de Lessay	Havre de Surville	Havre de Portbail	Havre de Barneville-Carteret	Côte Est du Cotentin	Baie des Veys	Baie d'Ome	Baie du Mont-Saint-Michel	Archipel de Chauvaise	Havre de la Sienne	Havres de Blainville-Geffosses	Havre de Lessay	Havre de Surville	Havre de Portbail	Havre de Barneville-Carteret	Côte Est du Cotentin	Baie des Veys	Baie d'Ome		
	Huîtrier-pie	17	3	32	9	4				1	35	1	29	6	17	4	1	0	1	0	0	0	32	9	38	0	25	4	0					3	31
Pluvier argenté	60	2	15	0	9				5	7	1	70	2	7	2	3	0	1	0	4	10	0	34	0	8	5	14					4	15	20	
Grand gravelot	4	3	21	4	7				30	21	11	31	10	5	4	0	1	0	1	0	4	10	5	23	0	18	2	14					4	27	13
Petit Gravelot	0	0	11	0	0				44	33	11													0	0	0	0	0					40	60	0
Gravelot à collier interrompu	31	0	11	4	0				26	1	27	6	0	6	0	0	38	6	0	26	18	0	25	0	34	16	8					12	1	3	
Tourneperre à collier	1	0	23	4	2				38	27	6	17	14	16	1	3	0	1	2	28	13	3	0	0	6	2	0					61	3	30	
Courlis cendré	61	3	7	4	3				1	19	3	66	2	4	5	1	0	2	2	2	13	5	69	0	4	3	1					0	11	12	
Courlis corlieu	39	1	5	6	2				14	15	18	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	0	14	12	13					19	11	18	
Barge à queue noire	84	0	0	0	0				0	16	0	76	0	0	0	0	0	0	0	0	24	0	38	0	0	4	0					0	46	12	
Barge rousse	29	0	33	0	10				1	24	3	4	1	33	14	8	0	0	0	0	40	1	47	0	4	5	4					0	27	13	
Chevalier arlequin	44	0	0	0	0				0	13	44	11	0	0	0	0	0	0	0	0	11	78	0	0	0	0	0					0	91	9	
Chevalier gambette	6	15	3	27	7				1	22	18	15	11	0	12	0	0	0	0	40	9	14	23	0	6	1	0					4	15	51	
Chevalier aboyeur	13	13	3	0	13				0	50	8	29	71	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	18	0	0					0	18	58	
Chevalier culblanc	3	0	61	8	8				5	11	5	50	13	0	0	0	0	0	0	0	13	25	0	0	75	0	0					0	0	25	
Chevalier guignette	18	1	50	5	7				3	4	13	33	17	17	0	0	0	0	0	0	0	33	8	0	50	0	0					4	13	25	
Bécasseau maubèche	13	0	1	0	3				0	81	3	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50	0	0	0	3					0	45	2	
Bécasseau minute	64	0	9	0	0				0	9	18	92	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0					0	0	100	
Bécasseau de Baird	0	0	0	0	0				0	0	100																								
Bécasseau violet												0	32	0	0	0	0	0	0	68	0	0													
Bécasseau variable	62	2	2	0	2				8	18	6	69	1	2	1	1	0	0	0	9	15	2	91	0	0	0	1					0	6	1	
Bécasseau cocorli	0	0	20	10	0				10	10	50																								
Bécasseau sanderling	8	0	37	5	9				36	3	1	36	0	15	5	9	5	4	1	10	15	2	0	0	24	5	40					8	19	4	
Combattant varié	0	0	43	6	0				0	47	4	60	0	0	0	0	0	0	0	0	40	0	0	0	0	0	0					0	86	14	
Échasse blanche	0	0	0	0	0				0	100	0												81	0	0	3	0					0	15	0	
Avocette à nuque noire	76	0	2	0	0				0	19	2	75	0	2	0	0	0	1	0	0	11	11	82	0	0	0	1					0	8	9	
<b>Part relative globale</b>	<b>46</b>	<b>2</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>4</b>				<b>9</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>61</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>56</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>7</b>					<b>5</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	

Tableau 2 : part relative des sites étudiés pour chaque espèce selon la période (2023-2024)

Les adhérents souhaitant rejoindre ce réseau sont plus que bienvenus, en baie du Mont-Saint-Michel et sur **la côte nord des havres de la Manche** (havres de Surville, Portbail et Carteret) où votre contribution est indispensable pour pérenniser cet observatoire. Merci de me contacter à l'adresse suivante : [bruno-chevalier@neuf.fr](mailto:bruno-chevalier@neuf.fr) ou au 06.33.64.98.30.

**Remerciements :** Ce bilan est le produit du travail mené sur le terrain par nos collègues de la RN de Beauguillot, du SyMEL et de l'ONCFS 14 & 50, du PNR des marais du Cotentin et du Bessin en ce qui concerne la baie des Veys ; en baie du Mont-Saint-Michel, le réseau compte une vingtaine d'observateurs, il a été animé cette année par Corentin Rivière pour le GONm et Manon Simonneau pour Bretagne-Vivante ; à Chausey, Fabrice Gallien procède d'octobre à février avec les nombreux adhérents qui participent aux stages organisés par le GONm ; Jean Pierre Marie coordonne ce suivi avec l'aide de James Jean Baptiste, Manon Blouet, Jean Pierre Clave, Gérard Deloison, Jean Pierre Moulin et Olivier Zucchet ; Régis Purenne et la RN de Beauguillot ont ce même rôle pour la côte est du Cotentin auprès de Jocelyn Desmares et Alain Barrier ; Bruno Chevalier intervient sur la côte ouest du Cotentin, de Bréhal à Saint-Germain-sur-Ay ; Gérard et Clair Debout ont renseigné les havres de Surville, Portbail et Barneville-Carteret lors de l'enquête WI en janvier.

Bruno Chevalier

